

L' **O** n°15 Mars 2017 à la lettre

**Agissons ensemble
pour protéger l'eau**
Vallée de la Vesle,
entre Mont de Berru
et Montagne de Reims



AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU VIGNOBLE : UN OUTIL EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'EAU

La protection des captages d'eau potable passe par la mise en œuvre de multiples opérations réalisées par l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, industriels, exploitants agricoles et viticoles...). Limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion, quand cela est possible, et les gérer au mieux quand ils se produisent, contribue à la préservation de la ressource en eau. La profession viticole, consciente de cet enjeu environnemental majeur, s'est saisie du sujet. Ainsi accompagnée par la Chambre d'Agriculture de la Marne, elle aménage petit à petit les coteaux viticoles champenois.

Pour en savoir plus et lire la lettre complète : <http://eau.grandreims.fr/proteger.html>

Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information afin de la recevoir directement dans votre boîte mail : <http://eau.grandreims.fr/lettre-information.html>